



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : ORLEANS - TOURS

Établissement : Université d'Orléans

Demande n° S3LI120000922

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Economie et gestion

Présentation de la mention

La licence Economie et gestion de l'Université d'Orléans est une licence généraliste proposant une spécialisation progressive en économie et gestion sur trois années. Destinée prioritairement aux titulaires d'un baccalauréat général, elle offre un premier semestre, commun avec la licence Management des entreprises et des administrations, conçu comme un semestre d'orientation avec une introduction au droit, à l'économie, à la comptabilité et à la gestion. Les trois semestres suivants ont vocation à apporter aux étudiants les compétences de base en économie et en gestion et une première maîtrise des outils utilisés dans ces deux disciplines (mathématiques, statistiques, informatique). La troisième année offre un choix parmi quatre parcours : Sciences de gestion, Finance, Économétrie, Economie des organisations, correspondant à une première spécialisation avant la poursuite d'études en master. Implantée à Orléans, la licence est également délocalisée à Châteauroux.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1 (année universitaire 2009/2010)	210
Nombre d'inscrits en L2 (année universitaire 2009/2010)	164
Nombre d'inscrits en L3 (année universitaire 2009/2010)	164
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	NR
% d'abandon en L1	27,3 %
% de réussite en 3 ans	25,4 %
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR
% d'insertion professionnelle	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence Economie et gestion, diplôme traditionnel dans le paysage universitaire français, existe à l'Université d'Orléans depuis la création de la Faculté de Droit, d'économie et de gestion en 1968. Son contenu et son organisation ont cependant considérablement évolué, notamment lors de la réorganisation des études universitaires selon le schéma Licence - Master - Doctorat (LMD) en 2004 et lors du dernier contrat quadriennal passé entre l'Université d'Orléans et l'Etat. Cette évolution a permis de favoriser la poursuite d'études en master.



Le projet pédagogique est cohérent. Les effectifs en première année plaident en faveur de l'existence de cette formation. Bien que moindres en L2 et en L3, ces effectifs restent suffisants pour alimenter plusieurs parcours, même si ceux-ci n'offrent sans doute pas tous la même attractivité. Les parcours proposés sont en adéquation avec les possibilités de poursuite d'études en master. Les enseignements figurant dans la maquette sont conformes à ce que l'on est en droit d'attendre d'une telle formation. Cours et travaux dirigés présentent un équilibre acceptable. Les procédures d'évaluation sont claires.

Concernant les dispositifs d'aide à la réussite, ils prennent tout d'abord la forme d'une réelle progressivité des parcours, avec un premier semestre très généraliste et une pré-spécialisation en troisième année. Les informations en amont sont toutefois à renforcer compte tenu de la faible part, au sein des diplômés à l'issue de la troisième année, des lycéens entrés dans le cursus trois ans plus tôt. Alors que le cursus est organisé de façon cohérente sur trois années, le cursus complet ne semble en effet concerner qu'un nombre limité d'étudiants. Le nombre d'étudiants réussissant directement après trois années consécutives est faible. Une part significative des inscrits de première année ne poursuit pas jusqu'en troisième année, tandis qu'inversement bon nombre de ceux qui réussissent la licence viennent d'inscriptions parallèles. La déperdition témoigne d'une difficulté à attirer les lycéens au profil convenant le mieux au cursus.

De même, les données précises manquent sur l'insertion professionnelle et sur les poursuites d'études. Cette licence n'a pas vocation à assurer une insertion professionnelle immédiate, aussi n'est-il pas anormal de n'avoir guère d'informations sur l'intégration professionnelle directement à l'issue de la licence. En revanche, des informations sur le devenir des diplômés de chacun des quatre parcours de troisième année auraient été appréciables.

Le pilotage de la formation, avec un directeur des études, un directeur adjoint, des responsables d'année et un directeur des études spécifique pour la délocalisation à Châteauroux, est à même d'assurer un bon fonctionnement de la licence. L'équipe pédagogique, constituée majoritairement d'économistes et de gestionnaires, mais aussi d'enseignants et enseignants-chercheurs d'autres disciplines, est en cohérence avec la maquette des enseignements proposée.

- Points forts :

- Une organisation des six semestres qui permet une orientation progressive, avec un premier semestre commun avec la mention Management des entreprises et des administrations et quatre parcours clairement identifiés pendant les cinquième et sixième semestres.
- Une maquette des enseignements, sur les six semestres, en cohérence avec les objectifs annoncés et de nature à fournir les bases nécessaires à une poursuite d'études en master, laquelle devrait constituer le principal débouché de cette licence.
- Un encouragement à la mobilité internationale au sein de l'option « européenne ».
- Un processus d'orientation active efficace. La mise en place d'un stage de pré-rentrée et de cours de mise à niveau en mathématiques est des plus évidentes.
- Une intégration de projets personnels ou de groupes et d'exposés oraux dans le contrôle des connaissances.

- Points faibles :

- Difficulté à attirer les lycéens au profil convenant le mieux au cursus.
- Les mathématiques constituent manifestement un problème pour une partie des étudiants, même si des efforts sont faits, dans l'organisation de la licence, pour apporter des solutions.
- Le suivi du devenir des étudiants n'est pas vraiment effectué.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A



Recommandations pour l'établissement

L'établissement pourrait renforcer la communication en direction des lycées pour inciter les élèves, dont le profil laisse supposer qu'ils peuvent légitimement entamer des études longues (futurs titulaires d'un baccalauréat général), à entrer dans une licence généraliste dès la sortie du baccalauréat.